

## Les inégalités de patrimoine en France

9 mars 2022



Les 10 % du bas de l'échelle disposent au mieux 3 800 euros, la valeur d'une voiture d'occasion, selon l'Insee (données 2018) [1]. En moyenne, leur patrimoine est de 1 800 euros. La moitié des ménages possèdent un patrimoine de moins de 163 000 euros, l'équivalent d'un minuscule studio à Paris ou de 40 m<sup>2</sup> dans un certain nombre de villes de province. En haut, les chiffres grimpent vite. Les 10 % les plus fortunés ont 600 000 euros au minimum et 1,3 million en moyenne. Les 5 % du haut de l'échelle, au moins 880 000 euros et le 1 %, au moins 1,9 million. On entre alors dans une autre dimension.

Ces données comprennent l'ensemble des ménages, tous âges confondus, or le patrimoine est le résultat d'accumulation de revenus et d'héritages dans le temps. Dans l'immense majorité des cas, les jeunes n'ont pas grand-chose : on devient rarement propriétaire avant 30 ans. Pour plus de précision, il faut observer les données sur la [fortune par âge](#).

### Patrimoine : qui possède combien ?

Unité : euros

#### Patrimoine brut

Seuil	Patrimoine brut (euros)
Seuil des 10 % les moins fortunés	3 800
Seuil des 20 %	11 200
Seuil des 30 %	30 300
Seuil des 40 %	96 100
Seuil des 50 %	163 100
Seuil des 60 %	221 200
Seuil des 70 %	289 600
Seuil des 80 %	392 500
Seuil des 90 %	607 700
Seuil des 95 %	878 900
Seuil des 99 %	1 914 600

Patrimoine brut (endettement non déduit) par ménage. Chaque seuil indique la limite de la tranche. Lecture : les 10 % les moins fortunés des ménages possèdent au maximum 3 800 euros.

Source : Insee, enquête patrimoine – Données 2018 – © Observatoire des inégalités

Logiquement, ce patrimoine est réparti de manière extrêmement inégale. Les 10 % les plus fortunés en détiennent près de la moitié. Les 10 % les moins fortunés possèdent 0,1 % du total. La moitié des ménages la moins bien dotée ne dispose que 8 % de l'ensemble.

Patrimoine brut. Lecture : les 10 % les plus fortunés des ménages disposent de 46 % du patrimoine brut total. L'endettement n'est pas pris en compte.  
Source : Insee – Données 2018 – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

## Comment évoluent les patrimoines

L'Insee a changé de méthode de comptabilisation des patrimoines en 2010. Résultat : les comparaisons de longue période sont devenues impossibles. Si l'on observe la période récente 2010-2018, on doit plutôt parler de stabilité des inégalités, stabilité relative toutefois : le patrimoine moyen des 10 % du bas n'a progressé que de 400 euros, de 1 400 à 1 800 euros, et celui des 10 % du haut a augmenté de 36 000 euros, de 1,24 millions à 1,28 millions d'euros. Ce n'est pas négligeable tout de même.

Les fortes progressions des hauts patrimoines des décennies précédentes se sont calmées. En particulier parce que les prix de l'immobilier n'augmentent plus autant qu'auparavant et que les taux d'intérêt ont beaucoup diminué et flirtent avec zéro. Ceci dit, les actifs boursiers sont en hausse depuis 2011. L'indice CAC 40 de la bourse de Paris (les 40 valeurs principales) a même doublé. Les conclusions auraient peut-être été différentes si l'on avait pu observer l'évolution de la fortune du 1 % le mieux doté.

### Évolution des patrimoines selon le niveau de fortune

Unité : euros

1998

2004

2010\*

2015

2018